

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Deux membres élus, respectivement à la présidence et à la première vice-présidence de la Fédération, sont libérés à plein temps afin de réaliser les mandats votés par le conseil fédéral. Ils sont appuyés dans leurs tâches par deux autres personnes élues, libérées à temps partiel, issues aussi des syndicats affiliés à la FPEP-CSQ. Des conseillères ou conseillers syndicaux ainsi que des secrétaires travaillent aussi à la réalisation des mandats qui sont confiés à la Fédération.

À la FPEP-CSQ, chaque syndicat a **une conseillère ou un conseiller en application de convention collective qui lui est attribué**. Cette personne appuie l'exécutif syndical dans ses tâches en lien avec les relations du travail et dans sa gestion des procédures légales.

Avant l'échéance d'une convention collective, **une conseillère ou un conseiller spécialisé dans les négociations du secteur de l'enseignement privé est assigné au syndicat**. En plus de partager son expertise, cette personne a pour rôle de soutenir le comité de négociation, d'agir à titre de porte-parole et d'assurer la coordination des travaux.

Les membres ont accès également à l'expertise **d'une personne à la sécurité sociale** (retraite, assurances, assurance-emploi, droits parentaux) et responsable des dossiers référés à la CNESST.

Une **conseillère ou un conseiller à l'action professionnelle** travaille de concert avec les membres du comité exécutif à documenter les réalités vécues par les affiliés de la FPEP.

Enfin, **deux adjointes** appuient l'équipe dans leurs mandats.

La FPEP-CSQ assure, en collaboration avec la CSQ, tous les services nécessaires à la défense et à l'amélioration des conditions de travail. Tous les syndicats et tous les membres bénéficient donc des services suivants :

- ✓ négociation des conventions collectives
- ✓ information aux membres
- ✓ dossiers professionnels
- ✓ application des conventions collectives
- ✓ formation syndicale
- ✓ assurance de personnes
- ✓ coordination des griefs et des arbitrages
- ✓ organisation syndicale
- ✓ expertise en équité salariale
- ✓ services juridiques

LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Stéphane Lapointe, président

Marie-Josée Dallaire, première vice-présidente

Lucie Robitaille, deuxième vice-présidente

Hugues Gauthier, secrétaire-trésorier



Lucie Robitaille, Stéphane Lapointe, Hugues Gauthier
et Marie-Josée Dallaire